

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre l'EPE77sud et son Client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

## Désignation

L'EPE77sud est une association loi 1901 au service des parents et des professionnels de la famille. Son siège social est fixé au 5bis, rue de la République, Veneux-les-Sablons – 77250 Moret-Loing-et-Orvanne. Le Pôle formation élabore et dispense des formations intra-entreprises, sur catalogue et sur mesure, permettant aux professionnels engagés dans la relation éducative d'élargir leurs connaissances et d'approfondir leur réflexion.

Dans les paragraphes suivants, sont désignés par :

- client : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de l'EPE77sud.
- stagiaire : personne issue du client et participant à la formation commandée
- formations intra-entreprises : formations choisies sur catalogue ou conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients, et réalisées dans les locaux mis à disposition par l'un des clients bénéficiaires
- CGV : conditions générales de vente

## Champs d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des formations délivrées par l'EPE77sud et contenues dans la convention.

## Contractualisation

L'EPE77sud fait parvenir au client un **devis** accompagné des présentes CGV. Un exemplaire dûment daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » sera retourné à l'EPE77sud par courrier postal ou mail. Toute acceptation du devis implique l'application sans réserve des CGV.

Dès que le projet pédagogique indicatif est validé, une **convention de formation** est transmise par l'EPE77sud au Client, à charge pour ce dernier de la retourner dûment renseignée, signée et tamponnée, selon date figurant sur la convention. Un règlement intérieur à transmettre à chaque participant par le Client, est joint à cette convention.

La participation à la formation est validée par la signature d'une **feuille d'émargement** par le formateur et les participants.

Une **attestation de présence** globale peut être fournie au Client, à sa demande.

Les **attestations individuelles de formation** sont envoyées au Client à réception du règlement.

L'EPE77sud se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes CGV.

## Fiche de présentation, projet pédagogique

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation catalogue ou projets pédagogiques sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

## Supports pédagogiques

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) sont strictement personnels à l'EPE77sud et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Le client et le stagiaire s'interdisent de reproduire, exploiter, transformer tout ou partie de ces documents, ou traduire, commercialiser, diffuser, sans un accord écrit préalable de l'EPE77sud. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## Confidentialité

L'EPE77sud s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations, des renseignements écrits ou verbaux que le client aurait pu lui transmettre dans le cadre de la prestation de formation.

## Responsabilité

L'EPE77sud s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de l'EPE77sud ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de l'EPE77sud.

L'EPE77sud ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou des Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'EPE77sud, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'EPE77sud.

L'EPE77sud n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de l'EPE77sud, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

L'EPE77sud déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile générale garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités.

### Tarifs et conditions de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et nets de taxes. L'EPE77sud n'est pas assujettie à la TVA.

Toutes les factures émises par l'EPE77sud sont payables comptant et sans escompte, à réception de la facture.

Tout retard de paiement à l'échéance entraîne de plein droit le paiement d'intérêts de retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

### Annulation par le client

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par l'EPE77sud.

Dans le cas d'une commande pour un **stage intra-entreprise**, pour toute annulation de la commande par le client, reçue par écrit :

- plus de 3 semaines (soit 15 jours ouvrés) avant le début de la formation : aucun frais d'annulation
- entre 15 jours et 5 jours ouvrés avant le début de la formation, **50% du coût total** restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire
- moins d'une semaine (soit 5 jours ouvrés), **100% du coût total** restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire

### Annulation pour force majeure

L'EPE77sud se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure sans dédommagement ni pénalité, versés au Client. Les parties peuvent alors convenir de reporter la formation à une date ultérieure.

L'EPE77sud ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

### Effectif

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est déterminé, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. La liste des participants à la formation figure en annexe de la Convention de formation professionnelle continue.

Le Client s'engage à assurer la présence des stagiaires aux dates et heures prévues.

### Annulation, absence ou interruption de la formation par un participant

En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation par un stagiaire, la facturation de l'EPE77sud s'effectue conformément au devis.

### Horaires et accueil

Les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la Convention de formation.

### Informatique et libertés

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant peuvent être collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'EPE77sud
- conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant, en adressant un courrier à l'EPE77sud.

### Référence et communication

Le Client autorise l'EPE77sud à faire figurer son nom, son logo et une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références, propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### Droit applicable et juridiction compétente

Les droits et obligations des deux parties liées par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toute contestation relative à son interprétation ou son exécution, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux du siège de l'EPE77sud seront seuls compétents pour régler le litige.

#### Pour le Client

(signature, nom et qualité  
du signataire)

Cachet de l'organisme

#### Pour l'EPE 77 sud,

La responsable formation  
Paule SVATEK

